

## Avis public

### Première séance officielle du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix

Conformément aux articles 397 et 398 de la Loi sur l'instruction publique, nous informons la population que la première séance officielle du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix, aura lieu le 21 octobre 2020, à 18 h 30, au centre administratif de Baie-Saint-Paul, situé au 200, rue Saint-Aubin.

La séance du conseil d'administration se tiendra devant public, selon les règles sanitaires conformes aux recommandations de la Santé publique. Certaines mesures devront être respectées :

- Les sièges dans la salle seront disposés à deux (2) mètres l'un de l'autre;
- La salle contiendra un nombre limité de places;
- Toute personne présente dans la salle devra porter un masque.

Selon l'évolution des règles sanitaires, il est également possible que le conseil d'administration se tienne en visioconférence sans présence du public.

Avis donné à La Malbaie, ce 6<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2020.

Martine Vallée  
Directrice générale